



*NOUS LES PRENONS SOUS NOTRE PROTECTION*

## Rassemblements devant toutes les préfectures de France

**Mercredi 22 novembre**

**A Bordeaux : 16h30**

**devant la Préfecture de la Gironde.  
(Une délégation du réseau sera reçue  
par le Secrétaire Général)**



6924 personnes régularisées du fait de la circulaire du 13 juin. On s'en réjouit pour elles ! Mais aussi 26 614 déboutées !

Des dizaines de milliers de parents d'enfants scolarisés que les préfectures, respectueuses des quotas dictés par le ministre de l'Intérieur condamnent à vivre dans le désespoir et la terreur permanente de l'arrestation, papa maman menottés, les enfants et le jeunes scolarisé aussi.

Des milliers de jeunes majeurs scolarisés déboutés du regroupement familial qui risquent l'expulsion à tout moment.

Des milliers d'étudiants privés de titre de séjour, interdits d'études et réduits à la clandestinité.

Le risque pour un jeune d'être éloigné de force du territoire français ne s'arrête pas aux portes des établissements scolaires. Dans l'enseignement supérieur, nous assistons depuis plusieurs années à la dégradation de la situation des étudiants étrangers : conditions d'accueil déplorables, difficultés sociales et précarité administrative.

L'étudiant étranger est sans cesse menacé par l'intrusion des préfectures dans son cursus universitaire et dans sa vie privée. De nombreuses préfectures refusent ainsi de renouveler les titres de séjour des étudiants en situation régulière prétextant l'insuffisance de ressources, ou sous des considération pédagogiques arbitraires.

Depuis des mois maintenant, des enseignants, des parents d'élèves, des élèves eux mêmes, des étudiants par dizaines de milliers manifestent, signent des pétitions, se rendent devant les préfectures pour dire leur colère contre une politique qui brise la vie de leurs élèves, de leurs copains, des copains de leurs enfants. Un récent sondage montrait que 73% de la population est favorable à la régularisation des sans papiers dès lors qu'ils ont des enfants scolarisés, étudiants à l'université française et/ou un contrat de travail.

Le Ministre de l'Intérieur et tous ceux qui pour une raison ou pour une autre, font de la démagogie sur le dos de l'immigration sont en décalage avec l'opinion publique. Pour les citoyens, le « clandestin », le « sans papiers » avec lequel on tentait de l'effrayer pour avoir des voix, c'est avant tout l'élève qu'on a en classe, c'est le copain de ses enfants, c'est l'étudiant de la table voisine, c'est le parent qui vient chercher ses enfants à l'école.

Ces enfants, ces parents, ces étudiants ont droit à une vie normale et à l'éducation. Ils doivent être régularisés.

**NON A LA CHASSE A L'ENFANT ! A LA CHASSE AUX PARENTS ! A LA CHASSE A L'ETUDIANT ! VENEZ NOMBREUX DEVANT LA PRÉFECTURE POUR EXIGER :**

- Régularisation des enfants sans papiers, de leurs familles, et des étudiants sans papiers
- Amélioration des conditions d'accueil dans les services des préfectures.
- Le droit à l'éducation doit être ouvert à tous : il faut mettre fin au contrôle du parcours pédagogique des élèves et étudiants par les préfectures.

Contacts : [resf33@laposte.net](mailto:resf33@laposte.net)—[resf33.free.fr](http://resf33.free.fr)



*NOUS LES PRENONS SOUS NOTRE PROTECTION*

## Rassemblements devant toutes les préfectures de France

**Mercredi 22 novembre**

**A Bordeaux : 16h30**

**devant la Préfecture de la Gironde.  
(Une délégation du réseau sera reçue  
par le Secrétaire Général)**



6924 personnes régularisées du fait de la circulaire du 13 juin. On s'en réjouit pour elles ! Mais aussi 26 614 déboutées !

Des dizaines de milliers de parents d'enfants scolarisés que les préfectures, respectueuses des quotas dictés par le ministre de l'Intérieur condamnent à vivre dans le désespoir et la terreur permanente de l'arrestation, papa maman menottés, les enfants et le jeunes scolarisé aussi.

Des milliers de jeunes majeurs scolarisés déboutés du regroupement familial qui risquent l'expulsion à tout moment.

Des milliers d'étudiants privés de titre de séjour, interdits d'études et réduits à la clandestinité.

Le risque pour un jeune d'être éloigné de force du territoire français ne s'arrête pas aux portes des établissements scolaires. Dans l'enseignement supérieur, nous assistons depuis plusieurs années à la dégradation de la situation des étudiants étrangers : conditions d'accueil déplorables, difficultés sociales et précarité administrative.

L'étudiant étranger est sans cesse menacé par l'intrusion des préfectures dans son cursus universitaire et dans sa vie privée. De nombreuses préfectures refusent ainsi de renouveler les titres de séjour des étudiants en situation régulière prétextant l'insuffisance de ressources, ou sous des considération pédagogiques arbitraires.

Depuis des mois maintenant, des enseignants, des parents d'élèves, des élèves eux mêmes, des étudiants par dizaines de milliers manifestent, signent des pétitions, se rendent devant les préfectures pour dire leur colère contre une politique qui brise la vie de leurs élèves, de leurs copains, des copains de leurs enfants. Un récent sondage montrait que 73% de la population est favorable à la régularisation des sans papiers dès lors qu'ils ont des enfants scolarisés, étudiants à l'université française et/ou un contrat de travail.

Le Ministre de l'Intérieur et tous ceux qui pour une raison ou pour une autre, font de la démagogie sur le dos de l'immigration sont en décalage avec l'opinion publique. Pour les citoyens, le « clandestin », le « sans papiers » avec lequel on tentait de l'effrayer pour avoir des voix, c'est avant tout l'élève qu'on a en classe, c'est le copain de ses enfants, c'est l'étudiant de la table voisine, c'est le parent qui vient chercher ses enfants à l'école.

Ces enfants, ces parents, ces étudiants ont droit à une vie normale et à l'éducation. Ils doivent être régularisés.

**NON A LA CHASSE A L'ENFANT ! A LA CHASSE AUX PARENTS ! A LA CHASSE A L'ETUDIANT ! VENEZ NOMBREUX DEVANT LA PRÉFECTURE POUR EXIGER :**

- Régularisation des enfants sans papiers, de leurs familles, et des étudiants sans papiers
- Amélioration des conditions d'accueil dans les services des préfectures.
- Le droit à l'éducation doit être ouvert à tous : il faut mettre fin au contrôle du parcours pédagogique des élèves et étudiants par les préfectures.

Contacts : [resf33@laposte.net](mailto:resf33@laposte.net)—[resf33.free.fr](http://resf33.free.fr)



## ETUDIANTS ÉTRANGERS : NI SÉLECTION, NI EXPULSION !

Depuis la rentrée 2004, un large mouvement de solidarité autour des jeunes sans-papiers scolarisés et de leur famille a vu le jour. Le Réseau Education Sans Frontière (RESF) a ainsi permis la régularisation de nombreux élèves et de leur famille, pour qu'ils puissent mener une vie normale en France.

Mais le risque pour un jeune d'être éloigné de force du territoire français ne s'arrête pas aux portes des établissements scolaires. Dans l'enseignement supérieur aussi, on assiste depuis plusieurs années à la dégradation de la situation des étudiants étrangers : refus d'inscription, difficulté à trouver un logement, durée de droits de séjours incompatible avec l'année scolaire, reconduite à la frontière en cas de redoublement...

Pour les défendre, un RESEAU UNIVERSITE SANS FRONTIERE (RUSF), émanant du RESF, des organisations qui le constituent, et d'étudiants et de professeurs en université s'est créé en France et en Gironde à Bordeaux en particulier (RUSF33).

**Le RUSF s'est fixé pour objectifs de soutenir les étudiants étrangers menacés de ne pouvoir suivre leurs études sereinement par tous les moyens possibles : comités de soutien, aiguillage vers les aides juridiques appropriées, aide pour porter leurs revendications aux administrations nationales et universitaires...**

Pour cela, le RUSF ouvre des permanences pour tous les étudiants aux jours et heures suivants (en période scolaire. En cas d'urgence, appeler au numéro ci-dessous) :

*N'hésitez pas à venir  
nous voir et à le faire  
savoir autour de vous !*

*Bordeaux I  
Bâtiment A22, salle 101,  
Tous les jeudis de 12h30 à 14h*

*Bordeaux II / IUT InfoComm  
À l'IUT, place Renaudel (entrée  
Place Meunier), local Sud-Etudiant  
Tous les mardis de 12h30 à 14h30*

*Bordeaux III/IV  
Amphi B400, Local anonyme, salle M13  
Tous les mercredis de 13h à 15h*



## ETUDIANTS ÉTRANGERS : NI SÉLECTION, NI EXPULSION !

Depuis la rentrée 2004, un large mouvement de solidarité autour des jeunes sans-papiers scolarisés et de leur famille a vu le jour. Le Réseau Education Sans Frontière (RESF) a ainsi permis la régularisation de nombreux élèves et de leur famille, pour qu'ils puissent mener une vie normale en France.

Mais le risque pour un jeune d'être éloigné de force du territoire français ne s'arrête pas aux portes des établissements scolaires. Dans l'enseignement supérieur aussi, on assiste depuis plusieurs années à la dégradation de la situation des étudiants étrangers : refus d'inscription, difficulté à trouver un logement, durée de droits de séjours incompatible avec l'année scolaire, reconduite à la frontière en cas de redoublement...

Pour les défendre, un RESEAU UNIVERSITE SANS FRONTIERE (RUSF), émanant du RESF, des organisations qui le constituent, et d'étudiants et de professeurs en université s'est créé en France et en Gironde à Bordeaux en particulier (RUSF33).

**Le RUSF s'est fixé pour objectifs de soutenir les étudiants étrangers menacés de ne pouvoir suivre leurs études sereinement par tous les moyens possibles : comités de soutien, aiguillage vers les aides juridiques appropriées, aide pour porter leurs revendications aux administrations nationales et universitaires...**

Pour cela, le RUSF ouvre des permanences pour tous les étudiants aux jours et heures suivants (en période scolaire. En cas d'urgence, appeler au numéro ci-dessous) :

*N'hésitez pas à venir  
nous voir et à le faire  
savoir autour de vous !*

*Bordeaux I  
Bâtiment A22, salle 101,  
Tous les jeudis de 12h30 à 14h*

*Bordeaux II / IUT InfoComm  
À l'IUT, place Renaudel (entrée  
Place Meunier), local Sud-Etudiant  
Tous les mardis de 12h30 à 14h30*

*Bordeaux III/IV  
Amphi B400, Local anonyme, salle M13  
Tous les mercredis de 13h à 15h*